



**MAIRIE
DE
SISTERON**

BP. 100 – 04203 SISTERON CEDEX
TELEPHONE : 04.92.61.00.37
TELECOPIE : 04.92.61.28.02

**Département des Alpes de Haute-Provence
COMMUNE DE SISTERON**

DMPTV–2025-04-28

DECISION DU MAIRE

**ANIMATION CULTURELLE MUSICALE avec « FIFI
RUBATO »
CRECHE LES P'TITS VOLI**

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23-05-2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de signer une convention avec l'intervenant musical « Fifi Rubato »

DECIDE

ARTICLE 1 : de signer avec l'intervenant musical « Fifi Rubato » une convention pour la tenue d'une animation culturelle musicale au sein de la crèche les P'tits Voli. Cet atelier se tiendra le 30 juin 2025. Le coût de cette animation est de 200€.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : Ampliation en sera adressée à Madame la Trésorière, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence et l'intervenant musical « Fifi Rubato ».

Fait à Sisteron, le 28/05/2025

Le Maire

D. SPAGNOU